

EXTRAITS DES JOURNAUX D'EUROPE.

LES JUIFS.—Nous nous sommes bornés à annoncer hier le vote de la Chambre des Lords qui a rejeté à la majorité de 35 voix le bill d'émancipation des juifs.

La discussion qui a précédé le vote de la Chambre n'a pas manqué d'intérêt. Tous les évêques anglicans ont pris la parole contre le bill, à l'exception de l'évêque de Saint-David, dont le discours a été longuement discuté par l'évêque d'Oxford.

ATTITUDE.—La manœuvre du parti monarchique n'a pas eu tout le succès qu'on s'en était promis. Arrivé à Inspruck, l'Empereur a publié un manifeste dans lequel il a déclaré que placé, par des tentatives autrichiennes, dans l'alternative de verser le sang du peuple ou de se retirer, il avait préféré ce dernier parti.

C'était revenir virtuellement sur les concessions du 15 mai. Cette reticence a glacé tout-à-coup l'élan des conservateurs libéraux. Après la première explosion des sentiments d'un dévouement à toute épreuve pour la dynastie impériale, les provinces de l'Autriche ont commencé à s'apercevoir qu'on a voulu exploiter ces sentiments dans un but rétrograde et anti-libéral.

CE QU'IL Y A DE PLUS SINGULIER, c'est que Vienne et Inspruck sont sur le point de se disputer le titre de capitale. Tandis que d'une part le ministère déclare que la première de ces villes continue à être le siège du gouvernement, l'Empereur appelle auprès de lui tous les membres du corps diplomatique.

SUIVANT DES LETTRES du 25 mai, le peuple se serait opposé de vive force à la fermeture de l'université, et, après avoir repoussé les troupes, aurait signifié l'ultimatum suivant à la cour : ou le retour de l'Empereur sous huit jours, ou la proclamation d'un autre prince à sa place.

La population catholique du Tyrol a profité de l'arrivée à Inspruck de la famille impériale pour demander à l'Empereur d'annuler les décrets qui suppriment les Jésuites et les Liguoriens. Cette suppression frappe le peuple tyrolien dans ses plus chères affections. Le collège des Jésuites à Inspruck avait été récemment fondé sur la demande des Etats provinciaux du Tyrol et de l'aide de fonds fournis par la province.

GRÈCE.—L'insurrection tentée en Grèce par les partisans de Grivas fait des progrès dans les provinces du Nord. Des bandes nombreuses de turcs se réunissent aux insurgés. M. Musurus, ambassadeur de la Porte près le gouvernement grec, a failli être assassiné par un des secrétaires de l'ambassade, qu'il aurait surpris écrivant des dépêches infâmes contre le Sultan. Ce secrétaire est Grec d'origine. Le bruit court en Grèce que la Russie n'est pas étrangère à ces intrigues.

DANEMARCK.—COPENHAGUE, le 20 mai.—Les habitants du duché de Lauenbourg avaient manifesté leur contentement de leur souverain, le roi de Danemark. Ils avaient en conséquence souhaité, de rester neutres dans la guerre suscitée par les princes insurgés d'Allemagne.

—A l'arrivée à Copenhague de plusieurs volontaires Norwégiens, un banquet fut donné dans la salle du Casino. On

porta d'abord un toast pour les rois Scandinaves comme étant en ce moment les plus populaires de l'Europe et les seuls qui jouissent de l'amour sincère de leurs peuples.

—M. Ferdinand Lesseps, représentant de la République française à Madrid, y est arrivé le 20 courant. Il demeure pour le moment dans la rue du Prado. Nous savons, par une personne qui a eu une conversation avec cet honorable et distingué diplomate, qu'il vient ici avec les meilleures intentions.

PORTUGAL.—On nous écrit de Lisbonne, le 19 mai : "L'autorité est sur ses gardes. Les avenues de la capitale de Saint-Georges sont garnies de barricades derrière lesquelles les troupes se retrancheront. Les troupes sont consignées la nuit. L'armée sera fidèle au gouvernement.

—On dit que Costa Cabral, toujours en faveur de sa souveraineté, doit être appelé au ministère de l'intérieur et qu'un marquisat sera créé pour lui. On croit que la Reine demandera à sir Hamilton Seymour que le Trafalgar, de 120 canons, qui vient d'arriver dans le Tage, reste à Lisbonne jusqu'à ce que son saché à quoi s'en tenir sur ces menaces de tempête politique.

—Vienne a été le théâtre d'un nouveau mouvement populaire dans la journée du 23 mai. Dans la matinée de ce jour, le ministre donna à la légion académique l'ordre de se dissoudre et de poser immédiatement les armes. Ce fut le signal de l'explosion de la révolte.

Au départ du convoi, à sept heures du soir, il y avait dans chaque rue de Vienne de trois à quatre barricades; les trois plus élevées (à peu près de la hauteur de deux étages) se trouvaient sur la place Saint-Etienne, près de la Bourg (château impérial) et près du Lothekburgthor.

CARTE A PAYER.—Parlons un peu par chiffre, c'est un raisonnement brutal qui a sa valeur : Les 900 représentants coûtent 22,500 fr., par jour, à raison de 25 fr. par tête. Il est vrai qu'ils font une constitution; du moins, ils ont mission de la faire. A l'heure qu'il est, les représentants ont absorbé, depuis 25 jours, pour les besoins de la représentation, la bagatelle de 562,500 fr.

LE DUC DE BORDEAUX.—Des rapports de police adressés au gouvernement lui ont fait connaître la présence à Paris de M. le duc de Bordeaux. Il y a quatre ou cinq jours que ce prince est venu présider une réunion d'amis qui lui sont restés fidèles, réunion dans laquelle on a discuté les bases de la constitution que l'on pourrait donner à la France, si les événements y ramenaient un jour la branche aînée, et avec elle le principe de la légitimité monarchique.

FRANCKFORT.—L'assemblée nationale allemande a adopté, le 31 mai, sur la proposition unanime de la commission de constitution, la déclaration suivante : "L'assemblée reconnaît dans toute son étendue le droit qu'ont les peuples non allemands vivant sur le sol de l'Allemagne de suivre leur développement national, et d'employer leur langue en ce qui concerne le culte, l'instruction publique, la littérature, l'administration et la justice; et il est bien entendu qu'ils participeront aux droits que la constitution générale de l'Allemagne garantira à la nation.

ALLEMAGNE.—A peine l'Assemblée nationale est-elle réunie à Francfort, que déjà il se forme dans son sein un Sonderbund allemand composé de la Bavière et du Hanovre. La Bavière prend son opposition au sérieux. Elle ne veut pas de l'unité allemande avec un empereur ni avec un directeur.

ELLE VEUT un comité exécutif composé du roi de Prusse, de l'empereur d'Autriche et du roi de Bavière, avec deux chambres : l'une, chambre des pairs, l'autre, l'assemblée nationale. Elle dénie à l'assemblée le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats confédérés. Le Hanovre ne va pas si loin, mais il proteste contre la centralisation de l'Assemblée, et ne voudrait pas qu'avec un empereur elle fût plus démocratique que les Etats-Unis d'Amérique.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX etc., etc., etc., et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à des prix plus bas que qu'il en soit. Voir ses prix avant d'acheter ailleurs. J. BTE. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Le soussigné ont l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre.

ORNEMENTS D'EGLISE

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la dorure qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Lorraine et de l'Argenterie, surtout les Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES. AINSI : CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Brochés, tout en or, et aussi en couleurs. DAMAS Brochés en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. DAMAS Brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, noires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et ces Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse. ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux). Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas Brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suite de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des Fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboirs Burettes etc. N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter le moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

P. GENDRON, IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST-VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que : LIVRES, CATALOGUES, CARTES D'ADRESSE, CHÈQUES, TRAITES, CONNAISSANCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. PAMPHLETS, BILLETS D'ENTERREMENT, CIRCULAIRES, POLICES D'ASSURANCE, CARTES DE VISITES, ANNONCES DE DILIGENCES, ETC.

LE VERTABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 25 pouces de haut sur 22 pouces de large!! CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole Italienne, est mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE. Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPELEAU & LAMOTHE. RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

MANUEL DE TEMPERANCE.

PAR LE R. P. CHINIQUY. RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE. " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHE.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir : 1°. Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Ecurie et autres Bâtimens; L'quille dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension; et a occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce. 2°. Un emplacement situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtisses dessus construites, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens. 3°. Une terre située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etale et autres Bâtimens. Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANTOINE ROMÉLARD CHÉRIER ECR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAI. Montréal, 21 février 1848.—qi.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour ceux qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 20 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 2 Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4 Chaque insertion subséquente, 0 0 14 Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré. AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, M. M. FABRE & CIE., Librair Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vicaire Ste. Anne, M. F. PLOTE, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.